

Démarche participative de prévention primaire de la violence en milieu de travail

**PV 4 - B**

**Bilan d’implantation du plan d’action**

**DIRECTIVES:** Ce bilan reprend les cibles d’action définies dans le document : Canevas de plan d’action (PV 3 – A).

**Date du bilan :** insérer ici la date où le bilan est complété

|  |
| --- |
| 1. Cible d’action : nom de la cible
 |
| Mesures implantées * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui ont été implantées
* Idem
* Idem
 | Mesures en cours d’implantation * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui sont en cours d’implantation
* Idem
* Idem
 | Mesures non retenues * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui n’ont pas été retenues
* Idem
* Idem
 |
| **Bilan d’implantation de la cible** |
| Facteurs contraignants * Inscrire ici les facteurs qui ont limité ou entravé l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante
* Idem
* Idem
 | Facteurs facilitants * Inscrire ici les facteurs qui ont facilité l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante
* Idem
* Idem
 | Quels changements à apporter pour la suite?* Inscrire ici les changements à apporter pour la poursuite de la démarche en tenant compte des facteurs facilitants et contraignants
* Idem
* Idem
 |
| 1. Cible d’action : nom de la cible
 |
| Mesures implantées * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui ont été implantées
* Idem
* Idem
 | Mesures en cours d’implantation * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui sont en cours d’implantation
* Idem
* Idem
 | Mesures non retenues * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui n’ont pas été retenues
* Idem
* Idem
 |
| **Bilan d’implantation de la cible** |
| Facteurs contraignants * Inscrire ici les facteurs qui ont limité ou entravé l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante
* Idem
* Idem
 | Facteurs facilitants * Inscrire ici les facteurs qui ont facilité l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante
* Idem
* Idem
 | Quels changements à apporter pour la suite?* Inscrire ici les changements à apporter pour la poursuite de la démarche en tenant compte des facteurs facilitants et contraignants
* Idem
* Idem
 |

Démarche participative de prévention primaire de la violence en milieu de travail

**Bilan d’implantation du plan d’action**

**ANNEXE**

À l’issue du projet ASC, nous avons été en mesure de répertorier l’ensemble des facteurs ayant facilité ou au contraire ayant entravé la mise en place des interventions visant à réduire la violence au travail, ainsi que la démarche dans son ensemble. Ces facteurs peuvent se distinguer en **deux catégories** :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Certains facteurs sont liés au **contexte du milieu de travail**, c’est-à-dire à ce qui caractérise le milieu de travail, les événements et les circonstances qui surviennent et changent la dynamique dans le milieu;
 | ⟶ **Parfois, le pouvoir des acteurs sur ces facteurs est assez limité et ils doivent « composer avec »**, **ou encore le prendre en considération dans la démarche de prévention** *Ex. : la refonte de l’équipe de direction impliquant une modification des mandats respectifs* |
| 1. Alors que d’autres facteurs sont plutôt liés au **processus**, à la mise en place de la démarche comme telle.
 | ⟶ **C’est sur ces facteurs que les entreprises ont le plus de contrôle pour s’assurer du succès de leur démarche** *Ex. : l’implication des employés à toutes les étapes du processus* |

|  |  |
| --- | --- |
| **De possibles entraves à la démarche d’intervention****Facteurs liés au contexte du milieu de travail :*** Présence de méfiance dans l’ensemble de l’organisation;
* Contexte de relations de travail déjà tendu (ex. : négociations collectives difficiles);
* Manque de ressources humaines et financières;
* Adoption possible, durant le projet, de nouvelles orientations, politiques ou façons de faire;
* Détérioration possible des conditions de travail en cours de processus;

**Facteurs liés au processus (à la mise en place de la démarche) :*** Changements possibles dans la composition des comités;
* Manque de pouvoir des participants au processus;
* Résultats qui ne vont pas toujours dans le sens prévu;
* Non implantation des mesures annoncées.
 | **Des facteurs qui contribueront à faciliter la démarche****Facteurs liés au contexte du milieu de travail :*** Volonté réelle de faire « ensemble » et ouverture à vouloir travailler en partenariat;
* Culture de soutien de la haute direction déjà présente dans le milieu de travail;
* Présence d’acteurs disposant d’un bon leadership, de personnes prêtes à s’investir (tant chez les gestionnaires que chez les employés);

**Facteurs liés au processus (à la mise en place de la démarche) :*** Engagement **formel** de la direction et de chacun des paliers hiérarchiques, de même que celui des travailleurs ou de leurs représentants;
* Participation des employés à toutes les étapes du processus;
* Communication libre et transparente et rétroaction auprès de l’ensemble des travailleurs;
* Évaluation préalable des risques faite de façon rigoureuse (portrait) permettant le développement d’interventions adaptées à l’entreprise;
* Respect des engagements;
* Implantation rigoureuse et suivi des actions entreprises.
 |